

ÉDUCATION, ENVIRONNEMENT

Le Département lance un programme de renaturation des cours des collèges

Dans le cadre de sa politique d'excellence environnementale, le Département améliore le cadre de vie des élèves et des personnels de collège en favorisant la biodiversité et en rafraichissant les cours des établissements dans un contexte d'enjeux climatiques. Un vaste programme de renaturation des cours des établissements vient d'être lancé depuis le collège de Neuvic-sur-l'Isle.

Publié le 12 février 2024

Le Conseil départemental de la Dordogne a fait de l'excellence environnementale l'un des axes majeurs de ses politiques. Cette ambition se décline notamment au sein des collèges, ce qui a conduit le Département à engager un vaste programme de renaturation des cours des établissements.

Dans un contexte de changement climatique (alternance canicules et inondations), la végétalisation constitue, en effet, une des réponses aux besoins de rafraîchissement, de désimperméabilisation et de gestion de l'eau pluviale. Le tout favorisant la biodiversité tout en améliorant le cadre de vie des élèves et des personnels des collèges.

Lieu de jeux et d'échanges, la cour du collège constitue un élément clé du développement des élèves. Souvent bitumée, monotone et dépourvue de végétation, sa transformation par renaturation répond tout autant à des enjeux éducatifs, climatiques, environnementaux que du vivre ensemble.

Les temps en extérieur vont favoriser l'autonomie, la sociabilité, la créativité et apaiser le climat scolaire. Il s'agit de replacer le bien-être et la santé des enfants au cœur du projet. Un élève passe en moyenne 2 mois/ an dans la cour.

C'est aussi se reconnecter à la nature par son environnement. Il s'agit de parler de biodiversité : la terre, les insectes, les bienfaits des plantes mellifères et des pollinisateurs, mais aussi des fruits et légumes qui finissent dans les assiettes à la cantine. Autant de sujets qui participent à l'éducation.

Le collège de de Neuvic pour commencer

Le collège Henri Bretin de Neuvic-sur-l'Isle est le premier établissement à bénéficier d'un

programme de renaturation de sa cour dont les aménagements ont été totalement repensés de façon à les rendre plus agréables et adaptés aux usages.

Ce programme représente un investissement de 89.000 €, subventionné à hauteur de 50.294 €, dont 35.500 € par l'Agence de l'eau Adour-Garonne dans le cadre de la désimperméabilisation des sols et 14.794 € par le Fonds Vert dans le cadre de la renaturation de la cour.

Le programme de renaturation de la cour du collège de Neuvic a pu aboutir grâce à l'implication des différents utilisateurs des lieux : la direction de l'établissement, les enseignants, les personnels, les parents et, surtout, les élèves.

Une concertation avec ces acteurs a été engagée fin 2022. Elle a débouché sur une restitution par les délégués-élèves au Conseil de la Vie Collégienne et les éco-délégués, qui ont donné la feuille de route à suivre. Celle-ci a été constituée à partir de la traduction des idées formulées par chacun. Un plan illustré d'esquisses a été dessiné en tenant compte de tous les paramètres du lieu : accès pompiers, arbres existants, surveillance, entretien des aménagements, etc.

Une appropriation par les élèves

Dans un second temps, des travaux de voirie et réseaux divers, équipement des aires de jeux, ont été réalisés par un prestataire (entreprise COLAS). La fabrication et la pose des mobiliers ainsi que les plantations ont été réalisées par les jardiniers du Pôle Paysage et Espaces Verts du Département, accompagnés par les élèves et les parents d'élèves sous forme de demi-journées en atelier.

Cette étape a été indispensable à la réussite du projet. Au-delà du travail accompli qui responsabilise les enfants et les aide à s'approprier ces nouveaux lieux, il y a l'échange entre les élèves, parents et jardiniers, sur le sens du projet, et du nouveau lieu de vie. Ce sera encore le cas ce lundi 12 février, avec la plantation de fruitiers comestibles sous l'œil et les conseils avertis de Julian Bliht, pépiniériste local, spécialiste des variétés anciennes.

Le programme de renaturation des cours des collèges se poursuivra sur les prochaines années, avec un accent mis en particulier sur l'aménagement des cours dans les collèges qui n'ont pas ou peu d'espaces verts.

Le collège Montaigne en suivant

Le prochain collège concerné sera Michel de Montaigne à Périgueux, avec un investissement de 150 000 €. Ces programmes visent à rendre les élèves acteurs dans l'aménagement de leurs espaces de vie au collège et contribuent à l'amélioration du climat scolaire.

Le Département propose également la mise en œuvre de petits aménagements pour répondre à des besoins d'usage (pergolas, mobiliers en châtaignier, théâtres de verdure, espaces de jeux, etc.) et s'associe aux équipes de direction et enseignantes pour la réalisation de projets pédagogiques autour de la gestion de mares, de serres et de plantations, etc.

Enfin, le Département assure une gestion durable de son patrimoine forestier et propose tous les ans, la plantation dans les collèges de 150 arbres d'ornements (adaptés à l'évolution climatique) et de fruitiers (variétés anciennes).